



Poursuivre sur la lancée de la grève des femmes !

Nous avons besoin de pouvoir enfin concilier travail et famille – et d'obtenir enfin l'égalité salariale.

Le 14 juin 2019, un demi-million de femmes et d'hommes solidaires ont manifesté pour plus d'égalité. La grève des femmes a été une expérience intense et saisissante ! Raison de plus pour insuffler la dynamique de cet événement historique dans le débat politique. Le PS Suisse a donc organisé cet été, en collaboration avec les Femmes* socialistes suisses, un vote en ligne. Toutes les personnes intéressées ont pu voter en ligne pour nous indiquer à laquelle des revendications centrales de la grève des femmes elles souhaitaient voir le PS donner suite en priorité. **Une large majorité s'est prononcée en faveur des thèmes « congé parental » et « égalité salariale ».** Une fois les résultats disponibles, le PS Suisse a immédiatement contacté des alliés potentiels en vue de concrétiser ces deux revendications.

Au niveau national, le PS fait partie d'une alliance qui prévoit de lancer une initiative populaire sur le thème du « congé parental ». Une réunion avec plusieurs organisations, commissions, partis politiques et syndicats a s'est tenue au début du mois de novembre. Divers modèles sont maintenant sur la table. **Pour le PS, il est important que la proposition d'initiative tienne compte du congé de maternité, du congé de paternité et du congé parental et que la réglementation prévue place autant que possible les femmes et les hommes sur un pied d'égalité sur le marché du travail. À cet égard, nous exigeons une extension substantielle du congé pour les deux parents.** En effet, le congé parental contribue de façon tout à fait concrète à faciliter la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. L'initiative vise à améliorer tant la situation des femmes que celle des hommes.

Les différentes propositions sont en cours d'examen et de remaniement. Une prochaine réunion de l'alliance aura lieu en janvier 2020. En ce qui concerne la concrétisation de l'initiative populaire, il faut également tenir compte du fait qu'un référendum a été lancé contre le congé de paternité de deux semaines décidées par le Parlement. La situation de départ pour l'initiative prévue en faveur d'un congé parental changera selon que le référendum aboutira ou non et selon le moment où le vote aura lieu. Actuellement, le Comité directeur part du principe qu'une proposition de texte d'initiative pourra être soumise au Congrès les 4 et 5 avril 2020 à Bâle.

La question de l'« égalité salariale » est au cœur des préoccupations des syndicats. C'est pourquoi le PS Suisse a immédiatement pris contact avec l'Union syndicale suisse à ce

sujet. Pour les syndicats aussi, l'égalité salariale et la compatibilité (conciliation) entre vie familiale et vie professionnelle sont indissociables. **Une meilleure compatibilité famille - travail améliore la situation des femmes en termes de revenu et d'emploi.** Une répartition traditionnelle des rôles, qui assigne aux femmes la responsabilité principale des tâches de soins et de prise en charge, porte généralement atteinte à l'activité professionnelle des femmes davantage qu'à celle des hommes. Une véritable égalité des chances n'est possible que si les modèles traditionnels sont brisés. **Toute structure d'accueil pour enfants (crèche, garderie, etc.) permettant de concilier plus facilement vie familiale et vie professionnelle contribue donc à la mise en œuvre d'une meilleure égalité salariale.** L'amélioration des possibilités de prise en charge réduit la partie « explicable » de la discrimination salariale à l'égard des femmes, qui est aujourd'hui « justifiée » par des interruptions dans la vie professionnelle, un taux de travail à temps partiel peu élevé et une disponibilité moindre.

L'Assemblée des délégué-e-s de l'USS du 15 novembre 2019 a décidé de promouvoir l'égalité en Suisse via un projet national. Le travail de soins et l'amélioration de la compatibilité entre famille et carrière sont des aspects centraux de ce projet. Un groupe de travail interne de l'USS a été chargé par l'Assemblée des délégué-e-s de poursuivre ce projet majeur et de le développer point par point. Ici aussi, le Comité directeur part du principe que des propositions concrètes seront disponibles dans le courant de l'année 2020 – des propositions que le PS Suisse pourra ensuite soumettre à ses délégué-e-s.

Le Comité directeur propose à l'Assemblée des délégué-e-s de poursuivre les discussions en cours au sein de l'alliance « congé parental » et avec les syndicats sur le thème de l'« égalité salariale » et d'en rendre compte au Congrès du parti les 4 et 5 avril 2020.